



DOSSIER DE PRESSE

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Conférence de presse rentrée 2011

lundi 5 septembre

S O M M A I R E

Synthèse.....page 2
Rappel des résultats des examenspage 4
Les grands chiffres.....page 5

Les élèvespage 6
Les effectifs premier et second degrés,
Orientation, affectation et carte des formations
Évolution des moyens d'enseignement

Les enseignants.....page 8
Mutations, affectations des professeurs titulaires
Affectation des étudiants stagiaires
Étudiants de « master 2 » en alternance

Priorités académiques 2011-2012page 10
Améliorer la réussite des élèves
Accompagner les élèves

Innovation pour l'égalité des chances.....page 12
Programme ÉCLAIR
Internat d'excellence
Projets numériques
Aménagement des rythmes scolaires

Contact presse :

Élisabeth Baudin
Chargée de communication
Rectorat
10, rue de la Convention
25030 Besançon Cedex
tel. 03 81 65 49 38
06 76 62 69 81

elisabeth.baudin@ac-besancon.fr

► De bons résultats pour l'académie et des voies de progression

– **Résultats** : l'académie de Besançon obtient de bons résultats et possède les atouts pour continuer à progresser. Les taux de réussite 2011 à la plupart des examens sont supérieurs aux moyennes nationales, équivalents ou très proches pour les autres. Sur le long terme, les progressions sont significatives : en dix ans, la réussite au diplôme national du brevet a progressé de 8,3 %, celle du baccalauréat de 7,7 %. En cinq ans, la possibilité pour un élève de sixième d'obtenir un baccalauréat général ou technologique sans retard a progressé de 10 points.

– **Voies de progression** : le nouveau projet académique fixe, pour les quatre années à venir, les grands axes de travail et définit les voies de progression nécessaires. Trois objectifs structurent ce projet : renforcer la réussite des élèves, les conduire au plus haut de leurs ambitions et faire évoluer les modalités de la formation professionnelle. Cette dynamique associe tous les acteurs, membres et partenaires de l'éducation, au service de la formation diplômante ou qualifiante des scolaires, des apprentis et des adultes.

► La volonté d'innover pour la réussite des élèves et l'égalité des chances

Notre académie est volontaire pour entrer dans des expérimentations propres à favoriser la réussite scolaire, l'égalité des chances et la citoyenneté :

- **l'aménagement des rythmes scolaires** avec l'expérimentation « cours le matin, sport l'après-midi » ;
- **l'internat d'excellence** pour donner toutes leurs chances à des élèves ne disposant pas de bonnes conditions d'études ;
- **le label « E3D »** (établissement en démarche de développement durable), pour renforcer l'apprentissage de la citoyenneté ;
- **l'enseignement intégré de science et technologie (EIST)** pour développer le goût des sciences dès le collège.

De nouveaux collèges et lycées rejoindront cette année ceux qui sont entrés dans ces expérimentations dès la rentrée 2010.

- **le dispositif ÉCLAIR**, pour les écoles et les collèges de l'éducation prioritaire appartenant précédemment au « réseau ambition réussite (RAR) ».

► Des moyens adaptés aux effectifs d'élèves attendus

Avec 219 042 élèves attendus, les prévisions 2011-2012 confirment la stabilité des effectifs. Cette situation permet d'envisager une rentrée sans tensions particulières au regard des moyens d'enseignement et d'encadrement dévolus à l'académie.

Plus de 15 500 enseignants dans les premier et second degrés (public et privé), et plus de 4 000 personnels non enseignants assurent le fonctionnement de l'académie dans les établissements et les services administratifs.

Les évolutions de structures qui interviennent lors de cette rentrée ont été étudiées au plus près, en vue de réduire de moins de 800 les 5 000 places vacantes constatées. Ces ajustements ne pénalisent pas les élèves et permettent de répartir avec plus d'équité les moyens d'enseignement dans les établissements.

► Des perspectives pédagogiques centrées sur l'accompagnement des élèves

- **dans le premier degré**, la prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme commence dès la maternelle. En primaire, l'amélioration des résultats en français et en mathématiques se poursuit à travers l'aide individualisée. La plus grande attention est portée à l'acquisition du socle commun et au passage de l'école au collège.
- **au collège**, l'acquisition du socle commun est centrale, ainsi que sa validation, en vue de l'obtention du diplôme national du brevet. Le suivi des élèves en difficulté passe par l'aide personnalisée, les stages de remise à niveau, l'accompagnement éducatif et les programmes de réussite éducative (PPRE).
- **au lycée général, technologique et professionnel**, la mise en place de la réforme est consolidée ou poursuivie selon les voies et les niveaux. Les efforts sont concentrés sur le soutien, l'approfondissement et le projet d'orientation. L'accompagnement personnalisé, les stages passerelles, le tutorat, les stages d'anglais et de remise à niveau doivent continuer à réduire les redoublements, prévenir les sorties en cours de scolarité et augmenter le nombre des bacheliers, nos futurs étudiants.

► 87,2 % de réussite au baccalauréat

+ 0,4 point par rapport à 2010,

Le taux de réussite au baccalauréat 2011 constitue, depuis 1995, le second meilleur taux enregistré par l'académie, après celui de 2009

+ 1,6 % par rapport à la moyenne nationale

10 506 candidats présents (+765), 9 080 admis (+ 686)

Avec 88,2 % de réussite au baccalauréat 2011, l'académie enregistre une légère hausse par rapport à 2010 et peut se féliciter de ses bons résultats.

Le taux global de réussite, relatif à l'ensemble des candidats (scolaires, candidats libres et apprentis) qui se sont présentés aux séries générales, technologiques et professionnelles dans les établissements publics et privés du ministère de l'éducation nationale, enregistre en effet, une hausse 0,4 point par rapport à 2010.

L'académie de Besançon se situe en 5e position sur 30 pour la réussite au baccalauréat 2011

- 89,5 % bac général (+1,4 point)
- 85,1 % bac professionnel (-2 points)
- 84,8 % bac technologique (+0,6 point)

► *Détail des résultats « Bienvenue » 2011-2012, pages 14, 15*

► 83,2 % de réussite au diplôme national du brevet

- 0,4 point par rapport à 2010

13 715 candidats présents (- 57), 11 411 admis (- 98)

Le département du Doubs enregistre une hausse de son taux de réussite

Un taux de 83,2 % de réussite au brevet (séries collège, technologique et professionnelle confondues), sur les 13 715 élèves présents des collèges publics et privés sous contrat, constitue une légère baisse de 0,4 point par rapport à 2010. La progression du taux de réussite est de 6 points depuis 2006.

Doubs : 83,6 % (+0,3 point)

Jura : 85,3 % (-1 points)

Haute-Saône : 81,5 % (-0,8 points)

Territoire de Belfort : 81 % (-0,6 points)

► *Détail des résultats par série « Bienvenue » 2011-2012, pages 16, 17*

► 77,8 % de réussite au BTS - 2061 admis

► 80,7% de réussite au CAP - 2913 admis

219 042 élèves attendus de la maternelle aux classes post-bac des lycées

119 919 : premier degré public et privé sous contrat (+ 55 / + 0%)

79 964 : second degré public (+48 / + 0,1 %)

14 143 : second degré privé sous contrat (+84 / + 0,6 %)

5 016 : classes post-bac des lycées publics et privés sous contrat (classes prépa, BTS, diplôme et diplôme supérieur de comptabilité gestion), soit, + 135 (+3,1 %) dans les lycées publics et - 26 (-4,9 %) dans les lycées privés.

NB : ces chiffres sont indicatifs. Les données définitives seront connues courant octobre lorsque tous les établissements auront stabilisé leurs effectifs.

► Voir chiffres détaillés dans « *Bienvenue* » 2011-2012, pages 19 à 25

1,3 milliard d'euros : budget 2011 de l'académie

1 561 établissements scolaires (public et privé sous contrat)

1 336 écoles

150 collèges

73 lycées et **2** établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)

► Voir détail dans « *Bienvenue* » 2011-2012, pages 19 à 25

21 909 personnels académiques (données avril 2011)

enseignants public et privé sous contrat et non enseignants

16 831 enseignants (données avril 2011)

13 648 : premier et second degrés - public

6 126 : premier degré public

480 : premier degré privé sous contrat

7 522 : second degré public

1 862 : second degré privé sous contrat

1 321 : enseignement supérieur

5 078 personnels non enseignants

personnels d'encadrement, administratifs et techniques

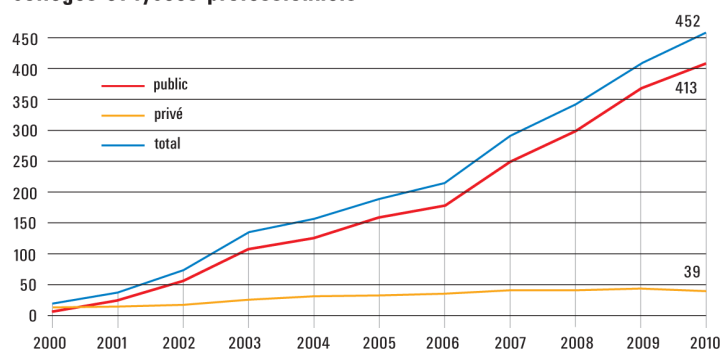
► Voir chiffres détaillés dans *Bienvenue 2011-2012*, page 56

50 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), ex UPI

452 élèves handicapés scolarisés en 2010-2011 en ULIS de collèges et lycées professionnels publics et privés.

1 249 élèves handicapés scolarisés dans le second degré.

● évolution des effectifs d'élèves scolarisés en ULIS collèges et lycées professionnels



Source : rectorat - service statistiques - mai 2011

► Premier degré

Enseignement public

Chaque année, le réseau scolaire évolue. Cette évolution se fait en concertation avec les partenaires de l'éducation et prend en compte de nombreux paramètres comme la démographie scolaire, les spécificités de l'environnement géographique ou l'impact éventuel sur les schémas de transport scolaire.

Mais, ce qui est recherché en priorité, c'est l'intérêt, notamment en milieu rural, d'offrir aux élèves et aux familles, des lieux de scolarisation disposant d'une pédagogie dynamique et d'un service d'éducation complet. D'où, par exemple, le regroupement sur un même lieu de l'école, de la restauration et de l'accueil périscolaire, les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) ou les pôles éducatifs.

Les élèves

	Doubs	Jura	Hte-Saône	T. de Belfort	Académie
Constat rentrée 10	50 053	23 800	23 594	13 155	110 602
Prévision rentrée 11	50 303	23 798	23 370	13 145	110 616
Évolution R11 - R10	+ 250	- 2	- 224	- 10	+ 14
Variation en %	+ 0,5	0,0	- 0,9	- 0,1	0,0

Les emplois d'enseignants

	Doubs	Jura	Hte-Saône	T. de Belfort	Académie
Constat rentrée 10	2 838	1 367	1 350	720	6 275
Rentrée 11	2 780	1 306	1 296	712	6 094
Évolution R11 - R10	-58	- 61	- 54	-8	-181

Ouvertures/fermetures de classes

	Ouvertures	Fermetures	Ajustements à la rentrée
Doubs	21	33	0 ; +4
Jura	13	34	0 ; +21
Hte-Saône	3	9	0 ; +20
T. de Belfort	5	13	0 ; +12
Académie	42	89	

Les ouvertures ou fermeture de classes sont conditionnées par le nombre d'élèves présents à la rentrée. Ces situations sont étudiées par les inspecteurs d'académie qui peuvent alors proposer des ajustements.

► Second degré (public)

Avec 0,2 % d'élèves en plus, les effectifs attendus sont stables

En collège, les effectifs attendus à la rentrée 2011 sont quasiment identiques (-22 élèves) au effectifs constatés à la rentrée 2010. Cette stabilité est relative à la courbe démographique qui cesse de descendre dans les années 2000.

En lycée professionnel, la rentrée 2010 avait marqué une augmentation de 3,4 % des effectifs, due à la rénovation de la voie professionnelle et à la généralisation du bac professionnel, très attractif pour les élèves de BEP. Les effectifs se stabilisent à la rentrée avec seulement 23 élèves de moins attendus, soit -0,2 %.

Lycée général et technologique, la courbe descendante des effectifs se stabilise à la rentrée 2011 (- 384 à la rentrée 2009 et - 284 à la rentrée 2010). Les 93 élèves attendus en plus cette année représentent une hausse de 0,4 %

Les élèves

Effectifs prévisionnels

	Collège	LGT *	LP	Académie
Constat rentrée 2010	47 376	21 322	11 218	84 288
Prévision rentrée 2011	47 354	21 415	11 195	84 471
Évolution R 11 - R 10	- 22	+ 93	- 23	+ 183
Variation en %	0,0 %	+ 0,4 %	- 0,2 %	+ 0,2 %

* y compris post-bac

Orientation

ORIENTATIONS PAR NIVEAU	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	juin-11		France juin-10
6e - 5e	94,3	96,3	95,9	96,1	97,0	↗	96,7
4e - 3e collège	85,7	89,1	91,3	91,5	92,8	↗	91
3e - 2de générale et technologique	60,6	63	64	63,4	65,7	↗	61,4
Redoublement 3e	4,4	3,3	3	2,4	2,3	↘	2,9
Passage 1re générale	57,8	59,1	59,7	62,2	65,2	↗	59,48
Passage 1re technologique	24,8	25,7	24,4	24,9	22,0	↘	24,2
Total passage 1re G ou T	82,6	84,8	84,1	87,1	87,2	↗	83,68
non passage en 1re G ou T	17,4	15,2	15,7	12,9	12,8	↘	16,33

Passages de 3e générale en 2de générale et technologique : une progression notable de 2,3 points, dans les quatre départements de l'académie.

En juin 2011, des signes de parcours scolaires plus ambitieux

En fin de seconde générale et technologique, à l'issue de la première année de mise en place de la réforme du lycée :

- nette progression des orientations vers les 1^{res} générales, qui profitent aux trois séries L, ES et S. Cette tendance est gage d'un plus grand nombre de bacheliers généraux dans les années à venir ;
- diminution des orientations vers les séries technologiques ;
- orientations vers la voie professionnelle qui se font plus souvent directement en direction des 1^{res} professionnelles, dans le cadre de la mise en place des passerelles entre les voies générale, technologique et professionnelle.

Offre de formation et affectation des élèves

Dans la voie professionnelle, après la 3^e

- Une offre en CAP et en seconde professionnelle recalibrée : 4 045 places soit 181 places de moins qu'à la rentrée 2010. Une demande en légère diminution, qui porte plus largement sur les formations des services, alors que de nombreuses formations industrielles peinent à recruter.
- Un taux de satisfaction de la demande stable par rapport aux années antérieures
- Une priorité accordée aux élèves de SEGPA pour l'accès aux CAP.

Après le bac

- **En BTS** : les fermetures de trois sections de BTS et les réductions de capacités d'accueil sur quelques spécialités ont été partiellement compensées par l'augmentation des capacités d'accueil d'autres spécialités. Réduites de 42 places sur un total de 1 600, les capacités d'accueil globales ont permis, au 30 août, de donner satisfaction à un nombre d'étudiants équivalent à celui de la rentrée 2010, dont une proportion en hausse des bacheliers professionnels.
- **En CPGE** : en classes préparatoires aux grandes écoles, l'académie de Besançon propose une offre diversifiée de classes préparatoires scientifiques, techniques, économiques et littéraires qui recueillent en 2011 un nombre sensiblement plus élevé (+10 %) de candidats et d'admis qu'en 2010. Pour autant, plusieurs de ces formations n'utiliseront pas pleinement leurs capacités d'accueil, beaucoup d'élèves faisant le choix de préparer les concours aux grandes écoles dans les académies voisines.

Les enseignants second degré public

	Effectifs	Evolution	%
Rentrée 2010	7 578		
Rentrée 2011	7 363	- 215	-2,9 %

Affectation des personnels enseignants titulaires

Mutations

314 postes étaient proposés à la mutation, lors du mouvement intra-académique qui s'est déroulé de mars à juin 2011.

1 405 personnels enseignants ont participé au mouvement intra-académique, dont 600 ont effectivement été mutés.

Remplacement

667 enseignants ont la qualité de titulaires de zone de remplacement, dont une grande partie fait l'objet d'affectations annuelles.

Affectations

Les opérations d'affectations sur les services restant vacants se passent dans des conditions normales, même si la situation est plus tendue dans certaines disciplines générales comme l'allemand et l'éducation physique et sportive (EPS).

Affectation des fonctionnaires stagiaires

L'académie accueille à la rentrée 126 fonctionnaires stagiaires, dont 120 lauréats de concours de la session 2011

126 nouveaux
fonctionnaires
stagiaires

- 29 % d'entre eux viennent d'une autre académie,
- 52 % sont affectés en collège,
- 32 % en lycée général et technologique
- 16 % en lycée professionnel.
- 6 stagiaires sont affectés dans un collège de l'éducation prioritaire.

Ils ont été informés de leur affectation dès le 17 août 2011. Les corps d'inspection ont identifié les tuteurs chargés d'accompagner le travail de ces nouveaux enseignants.

Expérience professionnelle

À partir des dossiers de vœux d'affectation saisis par les intéressés, le constat suivant peut-être fait :

- 57 stagiaires (45,24 %) ont une expérience, soit de contractuel, soit de vacataire,
- 19 ont exercé en qualité d'assistants d'éducation (AED)
- 2 avaient le statut de maître auxiliaire
- 1 CPE stagiaire était infirmière scolaire titulaire
- 65 ont accompli un stage d'observation et de pratique accompagnée
- 54 ont accompli un stage en responsabilité

Accueil et professionnalisation d'étudiants de « master 2 » en alternance

L'académie met en place, avec l'Université de Franche-Comté, des stages en alternance destinés aux étudiants préparant un master 2 « Métiers de l'éducation et de la formation (MEF) ». Ils se destinent à l'enseignement du premier degré, ainsi que du second degré dans les disciplines économie et gestion, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre, éducation physique et sportive.

L'académie accueille
34 étudiants de
master 2 en
alternance

Projet pédagogique et contenu du parcours alterné en master

Le parcours alterné en master permet à l'étudiant de renforcer les aspects professionnalisants de la formation universitaire en favorisant son entrée dans le métier. L'étudiant acquiert ainsi une meilleure connaissance des écoles et des établissements scolaires. Il s'approprie les pratiques pédagogiques variées et adaptées aux différents publics scolaires. Enfin, il permet de construire des compétences d'ordre éducatif, pédagogique, disciplinaire, didactique et institutionnel en initiant progressivement à toutes les composantes du métier d'enseignant.

Chacun d'eux
disposera d'un
tuteur déjà
identifié

▪ **Dans le second degré**, les étudiants stagiaires sont mis en responsabilité dès la rentrée dans leur établissement d'affectation et sont responsables d'une ou plusieurs classes. Leur service en responsabilité est exercé un jour fixe de la semaine, les autres jours étant prioritairement réservés à la formation en université. Ils exercent un service de quatre heures maximum en responsabilité.

▪ **Dans le premier degré**, les stagiaires seront accueillis dans les écoles après les épreuves écrites du concours de professeur des écoles.

Outre le service d'enseignement en responsabilité, l'alternant effectue des activités dans le champ éducatif comme le soutien ou l'aide personnalisée aux élèves. Il participe à la vie de l'établissement à des moments pédagogiques forts, tels que les conseils de classe ou les rencontres parents/professeurs.

▪ Rémunération

Les étudiants stagiaires bénéficient d'un contrat de travail équivalent à celui d'un agent non titulaire de l'État et correspondant à un tiers d'un temps complet.

Améliorer les résultats des élèves

Consolider les savoirs fondamentaux à l'école du socle commun

Le premier objectif de la scolarité obligatoire est la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

Assurer l'excellence et
lutter contre les
inégalités sont les
deux pans
d'un même défi

L'école construit un
pilotage pédagogique
et éducatif centré sur
les apprentissages
fondamentaux

Expérimentation
rentrée 2011

► **La prévention de l'illettrisme** commence dès la maternelle et se poursuit dès le cours préparatoire avec l'enseignement structuré de la grammaire et de l'orthographe. Dès l'apparition des premières difficultés, une aide personnalisée est apportée à l'élève, afin qu'il conserve le rythme normal des acquisitions.

► **La prévention de l'innumérisme** est renforcée dès l'école.

▪ **le plan pour les sciences et les technologies à l'école** lancé par le ministre de l'éducation nationale en janvier 2011 se décline tout au long de la scolarité :

- à l'école primaire : prévention de l'innumérisme
- au collège : développement du goût des sciences et technologies
- au lycée : encouragement des vocations pour les études scientifiques.

► **L'enseignement intégré de science et technologie (EIST)** propose aux élèves un enseignement unique de science et technologie en 6^e et en 5^e, dispensé par une équipe de trois enseignants respectivement formés en sciences de la vie et de la Terre (SVT), physique-chimie et technologie. L'objectif de cet enseignement, basé sur la démarche d'investigation et le décloisonnement des disciplines, est de développer le goût des sciences chez les élèves, afin qu'ils se dirigent plus nombreux vers les études scientifiques.

► **Sensibilisation précoce à la première langue vivante**, l'anglais dès l'école maternelle

► **Suivi en continu des progrès des élèves**

▪ **Le livret personnel de compétences (LPC)** informatisé est généralisé à l'école primaire. Il permet de consigner régulièrement les acquisitions des élèves. Ce livret suivra l'élève au collège, favorisant ainsi le suivi de sa scolarité jusqu'au diplôme national du brevet (DNB). La validation des compétences du socle est devenue obligatoire pour obtenir le DNB.

▪ **Les évaluations nationales** se font à plusieurs niveaux : en CE1 et CM2 en français et en mathématiques ; au collège une évaluation en 5^e est expérimentée cette année.

Accompagner les élèves

► **Assurer la continuité entre l'école et le collège**

▪ **Des commissions de liaison entre les enseignants de l'école et du collège** permettront de faciliter la transition, grâce à un meilleur suivi des élèves en difficulté, à une continuité pédagogique mieux assurée et à l'organisation de stages de remise à niveau fin août au collège.

▪ **L'élaboration de programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE)** préparés en amont permettra de prendre en charge la difficulté scolaire dès le début de la 6^e.

▪ **L'accompagnement éducatif** après les cours est mobilisé pour la réussite scolaire. Il peut s'intégrer aux actions d'un PPRE et compléter l'aide individualisée.

▪ **La pratique musicale** développée dès l'école est, au collège avec le chant, un outil privilégié, propice à l'ensemble des apprentissages.

► Poursuivre la réforme des lycées

- **En seconde**, consolidation de la réforme mise en place l'an dernier en confortant l'efficacité de l'accompagnement personnalisé dans ses trois objectifs : le soutien scolaire, l'approfondissement et la construction du projet d'orientation. Dans ces trois domaines, le tutorat apporté par des étudiants est appelé à se développer.
- **En première**, mise en place cette année de la réforme.
- **Développer les stages**
 - **stages de remise à niveau**, sur recommandation du conseil de classe afin de réduire le redoublement en seconde générale et technologique (11 %) ;
 - **stages passerelles** pour faciliter les changements de voie ou de série des élèves qui souhaitent se réorienter en première.
- **Réussir la rénovation de la voie technologique**, l'objectif étant de mieux préparer les élèves à la poursuite d'études, avec notamment en classe de première, la création de la nouvelle série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable STI2D.
- **La classe de terminale professionnelle**
 - **L'ancien BEP** est devenu un diplôme intermédiaire qui ne doit pas freiner l'obtention du baccalauréat ;
 - **Le CPRDFP**, contrat de plan régional de développement des formations professionnelles, s'attache à rechercher l'équilibre entre les bacs professionnels et les CAP, à réduire le nombre de places vacantes, à faciliter les passerelles entre les formations et à favoriser la mixité des publics (élèves, apprentis et adultes en formation).
- **Poursuivre l'accompagnement des établissements** dans la mise en œuvre de la réforme. Cette mission est dévolue aux corps d'inspection qui apportent leur expertise aux enseignants, favorisent la diffusion et la mutualisation des bonnes pratiques, ainsi que les échanges entre établissements. Ils accompagnent l'évaluation des dispositifs mis en place dans le cadre de la réforme.

Notre académie est volontaire pour entrer dans des expérimentations propres à favoriser la réussite scolaire, l'égalité des chances et la citoyenneté.

Programme ÉCLAIR

ÉCLAIR
écoles, collèges et
lycées pour l'ambition,
l'innovation et la
réussite

Les collèges et écoles de l'éducation prioritaire classés « réseau ambition réussite » deviennent à la rentrée « Écoles, collèges et lycées pour l'ambition l'innovation et la réussite » (ÉCLAIR). Dans l'académie 3 collèges sont concernés et 25 écoles de leurs secteurs respectifs, ce qui représente 4 684 élèves.

- collège Denis Diderot de Besançon
- collège Anatole France de Bethoncourt
- collège Pierre Brossolette de Montbéliard

Ce programme prévoit des innovations en matière de pédagogie, de vie scolaire et de ressources humaines.

L'internat d'excellence

Chaque établissement
d'accueil propose un
projet pédagogique
porté par une équipe
motivée. La dimension
éducative et citoyenne
prend une place
majeure

L'internat d'excellence s'adresse à des collégiens, lycéens et étudiants motivés, ne bénéficiant pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études. Cette mesure de la dynamique "Espoir Banlieues", mise en place en 2008 pour la promotion de l'égalité des chances et de la mixité sociale, prend une nouvelle dimension cette année avec 12 collèges, lycées et lycées professionnels proposant des places labellisées « internat d'excellence ».

L'internat d'excellence propose une pédagogie innovante et un accompagnement personnalisé renforcé. Les élèves bénéficient :

- d'une aide aux devoirs ciblée et d'études surveillées ;
- d'activités sportives, scientifiques ou culturelles organisées en fonction du projet de l'établissement d'accueil ;
- de partenariats et de jumelages européens et internationaux ;
- d'un accès aux nouvelles technologies facilité.

Les lycéens peuvent profiter de dispositifs qui encouragent la poursuite d'études supérieures comme "les cordées de la réussite".

194 places, réparties dans l'académie, en zones urbaines comme rurales, sont prévues dans **sept collèges quatre lycées et un lycée professionnel**.

268 places s'y ajouteront d'ici 2015, au titre du projet ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) déposé en juillet 2011.

Doubs

- 15 places au lycée professionnel Tristan Bernard de Besançon
- 12 places au collège Mont Miroir de Maiche
- 50 places au lycée Georges Cuvier de Montbéliard
- 12 places au collège Jean-Claude Bouquet de Morteau
- 12 places au collège Pierre Vernier d'Ornans
- 12 places au collège Edgar Faure de Valdahon

Jura

- 12 places au collège Le RoCHAT des Rousses
- 12 places au collège Lucien Febvre de Saint-Amour

Haute-Saône

- 12 places au collège Louis Pasteur de Jussey
- 12 places au lycée Louis Aragon d'Héricourt

Territoire de Belfort

- 21 places au lycée Condorcet de Belfort
- 12 places au lycée Raoul Follereau de Belfort

Projets numériques

Le déploiement des environnements numériques de travail (ENT) se poursuit après la convention de partenariat passée avec les académies de Créteil, Dijon et Poitiers pour le développement du portail ENVOLE.

L'objectif est de fournir aux établissements un outil numérique global pour le développement des compétences des élèves, l'accès aux ressources pédagogiques, l'échange entre élèves et professeurs et entre la communauté éducative et les parents.

Aménagement des rythmes scolaires

Cette expérimentation est bâtie sur un projet pédagogique et éducatif aux modalités spécifiques à chaque établissement. Mais chacun intègre l'acquisition par les élèves de valeurs et de compétences civiques et sociales, le renforcement de la motivation et un meilleur équilibre du travail scolaire.

Établissements engagés dans ce dispositif

- ▀ Le lycée général et technologique Paul-Émile Victor de Champagnole, engagé de longue date dans la pratique sportive,
- ▀ le lycée professionnel Jacques Prévert de Dole, qui souhaite renforcer la pratique du sport chez les jeunes filles,
- ▀ les collèges en réseau Gaston Ramon de Dampierre-sur-Salon et Leroi-Gourhand de Champlitte, dont le travail collégial se trouvera renforcé.

L'objectif est d'améliorer la réussite des élèves, de trouver un mode de fonctionnement plus performant qui permette à davantage d'entre eux de sortir du système éducatif avec un diplôme, d'aller le plus loin possible dans leurs études et d'accéder à l'excellence.

L'académie a souhaité mobiliser des champs d'expérience différents, avec un même enjeu centré sur les élèves. L'évaluation du dispositif s'appuiera sur une démarche qualité, avec la définition d'indicateurs qui porteront sur les compétences comportementales et citoyennes acquises par les élèves et sur le bénéfice qu'ils retireront de cette nouvelle organisation du temps scolaire.

Scolarisation des élèves en situation de handicap

Dans le premier degré le nombre de CLIS est en augmentation à la rentrée il y aura 83 classes d'inclusion scolaire. Pour le second degré ce sont 50 ULIS - unités locales pour l'inclusion scolaire (41 en collège et 9 en LP) qui accueilleront les élèves bénéficiant d'un accueil en structure collective. Ce sont plus de 60% des élèves en situation de handicap qui sont scolarisés hors ULIS, avec un accompagnement individuel (à temps plein ou à temps partiel). La politique académique en faveur des élèves en situation de difficulté, des élèves à besoins particuliers est reconduite sans aucun relâchement des efforts tant pédagogiques que financiers. Ainsi les financements des ULIS et des SEGPA ont été reconduits.

Cordées de la réussite

Depuis 2009, dans une logique de démocratisation de l'accès aux études supérieures pour les jeunes issus de milieux modestes voire défavorisés, trois dispositifs de cordées de la réussite permettant le rapprochement d'étudiants, d'universitaires avec ces jeunes, ont été initiés dans l'académie. À la rentrée 2011, ce sont 4 dispositifs supplémentaires qui seront proposées aux jeunes de lycées et collèges des villes de Besançon, Dole, Morez et Belfort. Ces actions sont menées conjointement en partenariat avec l'Université de Franche Comté, l'ENSMM, l'UTBM, l'ISIFC et des sections de techniciens supérieurs des lycées Bérard à Morez et Duhamel à Dole.